



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-10812>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **26-10812**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : MAIRIE DE LOOS

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21590360000017

Ville : LOOS

Code postal : 59120

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 59

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://marchespublics596280.fr/entreprise/consultation/582344?orgAcronyme=50360>

Identifiant interne de la consultation : 26-02C

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Christelle Pruvost

Adresse mail du contact : cpruvost@ville-loos.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 320104011

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Conditions énoncées dans les documents de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Conditions énoncées dans les documents de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Conditions énoncées dans les documents de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 20/02/2026 à 11:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non
Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Collectivité territoriale
Critères d'attribution : Critères énoncés dans les documents de la consultation

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Service de télésurveillance et protection des bâtiments placés sous protection électronique de la Ville de Loos (59120)
Code CPV principal - Descripteur principal : 79711000
Type de marché : Services
Description succincte du marché : Service de télésurveillance et protection des bâtiments placés sous protection électronique de la Ville de Loos (59120)
Lieu principal d'exécution du marché : (59) Nord
Durée du marché (en mois) : 48
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non
Autres informations complémentaires : Le classement des offres sera effectué à partir des critères de jugement des offres suivants : Prix (50%) jugé sur la base du Détail quantitatif Estimatif, selon la formule suivante : $(N=50\%*P_{min}/P)$. Valeur Technique (50%) appréciée au regard du mémoire technique et jugée sur la base des sous-critères suivants : - Pertinence des moyens humains et matériels mis à disposition par le candidat pour assurer la prestation (20%) - Qualité de l'organisation matérielle / méthodologie que le candidat compte mettre en place pour assurer la prestation (20%) - Qualité technique des médaillons (10%) La ville se réserve le droit de négocier avec les candidats ayant remis une offre. Toutefois, comme le prévoit l'article R.2123-5 du Code de la Commande Publique, le marché pourra être attribué sur la base des offres initialement remises sans négociation. Recours à l'amiable : Si un différend survenait à l'occasion de l'exécution du présent marché, les parties s'efforcent de le régler à l'amiable. En cas de persistance du différend et avant de saisir un juge, plusieurs modes de règlement sont possibles : Médiation par le « médiateur des entreprises » auprès du Ministre de l'Economie ou intervention des comités consultatifs de règlement à l'amiable des litiges (CCRA) prévus à l'art. L. 2197-1 du Code de la Commande Publique (Consultation, transaction, arbitrage). Le Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics compétent est : Le CCIRA de Nancy Préfecture de Meurthe et Moselle 1 rue du Préfet Claude Erignac 54038 Nancy Cedex Téléphone : 03 83 34 25 65 Télécopie : 03 83 34 22 24 Mail : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr Tribunal compétent : En cas de litiges entre les parties qui ne pourraient être réglés à l'amiable, la loi française est seule applicable. Le différend sera porté devant le Tribunal Administratif de Lille seul compétent. Toute procédure de recours pourra être introduite selon les dispositions et délais en vigueur : - soit auprès du Tribunal Administratif de Lille 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire CS 62039 59014 LILLE CEDEX Téléphone : 03 59 54 23 42 Télécopie : 03 59 54 24 45 Mail : greffe.ta-lille@juradm.fr - soit par utilisation de l'application Télérecours accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/01/2026